



Samu-Urgences de France

Elections 2010

REPRESENTANTS SAMU-SMUR : 4 postes d'administrateur

BOUARFA Amine

J'ai le plaisir de proposer ma candidature au conseil d'administration de Samu de France, dont je suis membre depuis quelques années.

L'intérêt et l'importance de la médecine d'urgence, en particulier en extrahospitalier, m'ont convaincu depuis 17 ans, j'en ai fait mon métier depuis 1993. Cela m'a permis d'apprécier son évolution constante, d'observer sa problématique à géométrie variable, et de témoigner de son rôle vital et capital dans notre système de santé, et dans ses établissements.

Je suis praticien temps plein au Samu des Côtes d'Armor (St Briec), après avoir collaboré avec le Samu de Necker, et celui de Rennes. J'ai eu le privilège d'être vice-président pendant plus de deux ans du Haut Comité Français de la Défense Civile, actuellement j'ai l'honneur d'être membre du C.A de la société française de médecine de catastrophe.

Le Samu, mythique pour certains, particulier pour d'autres, contraste avec des activités spécifiques. Ne serait ce que par « la régulation », un art de maîtrise logistique, ou un gouffre médico-légal., son enseignement et son encadrement se doivent d'être très performants. L'activité extrahospitalière garde un aspect enivrant ou adrénalisant, en y mêlant une concentration de connaissances médicales, à un monde de logistique peu abordé pendant nos chères études. L'improvisation ne devrait avoir aucune place dans cette chaîne.

Notre métier se doit d'être encore plus valorisé, et encore plus reconnu.

Mon engagement dans notre noble cause à tous, me dirige vers cette collaboration au sein du C.A, et cela grâce à vos suffrages à tous.

DUBOIS-GONET Corinne

PH au CHU Pellegrin - Bordeaux au sein du pôle Urgences-SAMU-SMUR, je suis médecin urgentiste depuis quinze ans, au service du préhospitalier. Relativement active, j'ai essayé de m'ouvrir au différents aspects de notre médecine d'urgence et surtout de l'échographie mais aussi la toxicologie, la médecine de catastrophe, la médecine hyperbare, les urgences pédiatriques.... Je souhaite m'investir pour défendre notre médecine au niveau national; et nous représenter pour plus de reconnaissance et de respect. J'aime le syndicalisme pour son idée et je milite à différents niveaux localement pour le servir. Je suis également membre du CA du Collège Aquitain de Médecine d'Urgence. Jusqu'alors relativement discrète au niveau national, je vous offre mon énergie pour défendre notre génération de médecin « urgentiste », sa spécialité et sa spécificité. Et le mot de la fin : « N'avez vous pas besoin de parité? »

GIROUD Marc

Les défis à relever sont multiples et cruciaux : mise à niveau des structures d'urgence ; maillage territorial ; fonctionnement en réseau ; réforme de la PDS ; gestion de l'aval des urgences ; poids des contraintes économiques ; croissance de la demande ; démographie médicale ; attractivité de l'urgence ; formation à la médecine d'urgence ; développement professionnel continu ; système d'information de santé ; nouvelles techniques médicales...

L'issue dépend avant tout des efforts et des succès de chacun d'entre nous sur tous les terrains.

Mais elle dépend également de notre capacité à agir ensemble. Et il est clair que nous avons besoin, pour cela, d'une organisation nationale forte. Nous ne pouvons, en effet, compter que sur nous-mêmes pour défendre des positions très fermes... tout en étant ouverts aux solutions innovantes lorsqu'elles sont pertinentes et bénéfiques aux patients.

Dans un contexte général qui se durcit, les professionnels de l'urgence que nous sommes doivent faire entendre leur voix, parce qu'ils représentent les forces vives sans lesquelles rien n'est possible et parce qu'ils savent - pour le vivre au quotidien - ce qu'il y a de mieux à faire pour offrir au patient le juste soin avec efficacité, équité et humanité.

C'est seulement en nous écoutant que les autorités pourront prendre les bonnes décisions.

La médecine d'urgence constituant un tout, l'approche doit en être globale. La représentation professionnelle aussi, comme l'est la formation du DESC (et bientôt du DES), comme l'est la dimension scientifique animée par la Société française de médecine d'urgence, comme l'est également la réflexion stratégique conduite par le Conseil national de l'urgence hospitalière.

Nous avons pris une décision importante en créant Samu-Urgences de France. Il nous faut à présent avancer sur la voie ainsi tracée. En y faisant adhérer nos jeunes collègues et en leur accordant notre confiance, à la mesure de l'ambition qu'ils ont pour notre profession. En utilisant la richesse de notre diversité et de nos complémentarités. En fédérant les énergies pour utiliser au mieux les potentialités de chacun.

LECLERCQ Gilbert

Membre sortant du Conseil d'Administration de Samu Urgences de France, je sollicite vos suffrages pour contribuer à poursuivre les actions engagées.

Ces dernières années nous ont permis de nombreuses avancées, à travers des épisodes parfois difficiles. Le rôle de la régulation médicale des Samu s'est renforcée, elle est devenue incontournable. Chargé de la commission Parm de Samu Urgences de France je ne peux que me réjouir de l'aboutissement de notre exigence de revalorisation de nos collaborateurs par leur passage comme assistant de régulation médicale dans une nouvelle catégorie B de la fonction publique. Il faut veiller à la mise en oeuvre de cet important acquis.

De nombreux sujets sont en cours avec les difficultés de financement, l'articulation territoriale de nos structures...et l'application de la loi HPST.

Responsable de l'enseignement de la CMU de Bobigny, ayant contribué à la création de la SFMU, j'ai soutenu l'émergence de la spécialité de Médecine d'urgence formalisée par le DESC aujourd'hui et demain par le DES.

L'unicité de la Médecine d'urgence affirmée par la transformation de notre organisation professionnelle en Samu Urgences de France doit permettre de modifier notre rôle au sein de l'hôpital en faveur du juste soin à nos patients.

NEMITZ Bernard

Membre fondateur de SAMU de France, je souhaite pouvoir exercer par cette candidature un mandat d'administrateur de SAMU - Urgences de France, création qui marque une nouvelle étape importante dans la vie de notre discipline. Mon engagement depuis 35 ans dans le monde de la médecine d'urgence en général et au sein de SAMU de France en particulier, s'est fait tout particulièrement sur le terrain de la formation ,avec la création successive de la CAMU, de la CMU puis du DESC. Depuis deux ans c'est à la création du DES de médecine d'urgence que je m'emploie. Tout semble indiquer que nous touchons enfin au but : la création, après celle de la discipline, d'une véritable spécialité de médecine d'urgence apparaît désormais possible à brève échéance. Je serai heureux de mettre au service de cette réalisation espérée de longue date par tous les urgentistes ce mandat d'administrateur de SAMU Urgences de France.

SOULAT Louis

Le mot urgentiste fait aujourd'hui partie du vocabulaire du grand public et des médias mais les compétences qu'on exige de ce médecin doivent être de plus en plus vastes et sont trop souvent associées aux conséquences de la réorganisation de certaines spécialités. La Médecine d'urgence existe aujourd'hui en tant que spécialité «universitaire» : mais elle souffre encore d'un manque de reconnaissance au sein même de nos hôpitaux. Pour obtenir cette reconnaissance, les urgentistes ne doivent pas se limiter à un rôle de «technicien de l'urgence» sur des plages horaires réglementaires. Après avoir rapproché les urgentistes des SAMU SMUR et des services d'Urgences, à la fois sur le plan organisationnel, en les regroupant au sein de structures hospitalières uniques, que sur le plan scientifique, avec la création d'une société savante unique, il nous faut continuer à œuvrer pour la mise en place des réseaux de l'Urgence et des filières de soins organisée autour de la régulation des SAMU. Pour cela il nous faudra assumer le rôle, qui nous est aujourd'hui reconnu, de premier maillon incontournable dans la prise en charge et l'orientation de nombreuses pathologies au sein des filières de soins.

Les missions des urgentistes exigent un niveau de compétence élevé qui ne pourra s'acquérir qu'avec l'aide des autres spécialités au sein de l'hôpital. Mais le positionnement très spécifique de la médecine d'Urgence, à l'interface de nombreuses spécialités, Médecine Générale, Pédiatrie, anesthésie réanimation, chirurgie, radiologie ne veut pas dire qu'elle doit se substituer à ces spécialités notamment dans le cadre de la permanence des soins que certains voudraient faire assumer aux Urgentistes.

Aujourd'hui nos priorités doivent être:

- le renforcement de la régulation des SAMU - le maillage des territoires de santé avec les SMUR et les Médecins Correspondant du SAMU - la participation à l'organisation active des réseaux et des filières de soins l'amélioration du fonctionnement des services des Urgences en redéfinissant l'interface avec la permanence des soins - le maintien d'un niveau de compétence élevé en permettant à chaque Urgentiste de pouvoir disposer d'un temps de formation continu suffisant. Enfin, il nous faut réfléchir, dès à présent, à des modes d'exercice différents de la médecine d'Urgence pour pendre en compte la

pénibilité de cette spécialité et limiter les «ré orientations» en cours de carrière de nos Médecins que nous constatons aujourd'hui.

Responsable du Pôle de Médecine d'Urgence et de la fédération de médecine d'Urgence d'un département à forte composante rurale, je souhaite donc pouvoir continuer à représenter les hôpitaux non CHU au sein du Conseil d'Administration de SAMU et Urgences de France pour défendre les spécificités de l'organisation de la médecine d'Urgence pré et intra hospitalière et maintenir une organisation de qualité de l'aide médicale urgente face aux évolutions récentes ou à venir de notre système de santé.

VALLICIONI Willy

Je suis médecin thésé depuis 1988. En dehors d'un choix d'interne fait dans un service de chirurgie, j'ai toujours travaillé dans un service d'urgence, soit SAMU SMUR (SAMU 13, SAMU 83, Smur Cavaillon) soit services d'urgences (Ch Toulon, Cavaillon).

J'ai fait partie des premières vagues des médecins attachés dit à l'époque « oxylogue » à pouvoir se présenter au concours de praticiens hospitaliers en 1997 agrémenté de la CAMU et médecine de catastrophe.

J'ai assumé alors, en plus de mon activité clinique, les fonctions de responsable de l'unité fonctionnelle du SMUR au SAMU 83 jusqu'en 2006. J'ai été par la suite membre de la CME du centre hospitalier de Toulon la Seyne sur Mer de 1998 à 2009 puis chef du pôle ATOUS-bloc (anesthésiologie, Traumatologie, Orthopédie, Urgences, SAMU83, Bloc) de janvier 2007 à novembre 2009 ainsi qu'administrateur auprès du conseil d'administration du même établissement cela sans stopper mon activité clinique y compris en garde.

J'exerce donc la médecine d'urgence depuis un peu plus de vingt ans et je suis très attaché à cette activité et tout particulièrement à son exercice tant pré hospitalier qu'hospitalier. Aussi je suis tout à fait en accord avec l'évolution de SAMU de France devenant ensuite SAMU Urgence de France stigmatisant ainsi le véritable périmètre de notre spécialité.

Il est grand temps que cette spécialité s'impose eu égard au travail déjà accompli et que tous ses acteurs soient reconnus au travers d'un enseignement, d'une formation, et d'un exercice de qualité au service de nos patients.

Ma profession de foi n'est pas bien lourde, mais ma conviction est forte et entière. Aussi, j'aimerais pouvoir apporter ma modeste participation en intégrant, grâce à vos suffrages, le conseil d'administration de SAMU Urgences de France.

REPRESENTANTS SMUR non SAMU : 1 poste d'administrateur

Pas de candidat.